

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse  
**Herausgeber:** Bibliothèque nationale suisse  
**Band:** 7 (1902)

**Artikel:** Septième rapport annuel : 1902  
**Autor:** Graf, J.H. / Bernoulli, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-362184>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Septième rapport annuel

1902

---

Tandis que nos deux derniers rapports embrassaient chacun une période plus étendue, nous pouvons, dans notre présent exposé, nous borner à l'année 1902 et renvoyer le lecteur, pour ce qui concerne le développement, l'aménagement et l'organisation générale de la Bibliothèque, aux communications précédentes.

La salle de lecture fut ouverte au public dès le mois de mai 1900; en même temps commençait le service régulier du prêt des livres, lequel a toujours été en augmentant, comme le prouvent les renseignements statistiques de notre annexe I. Un changement a été apporté au service de la salle de lecture et de la salle de distribution: tandis que, jusqu'alors, la première était, le soir, ouverte au public de 2 à 9 h., elle est maintenant fermée à 7 h. (le samedi, comme auparavant, à 5 h.); quant au prêt à domicile, il ne commence qu'à 2 h., au lieu de  $1\frac{1}{2}$  h. La statistique journalière nous a, en effet, démontré que la fréquentation des deux salles était très faible aux heures que nous avons retranchées du service et ne pouvait compenser le surcroît de travail imposé au personnel. En conséquence, le changement susmentionné est entré en vigueur par une décision du Département fédéral de l'Intérieur du 21 mars 1902.

Si la fréquentation de la salle de lecture tend à augmenter, nous ne pouvons dire que la Bibliothèque soit encore mise à contribution, comme elle devrait l'être, par les Suisses habitant en dehors de Berne. L'élévation des dépenses de port en est sans doute la cause principale. Bien des lecteurs assidus ont dû renoncer à utiliser la Bibliothèque nationale, depuis que, par une ordonnance de la Direction générale des Postes, les frais d'envoi de livres à domicile sont à leur charge aussi bien que ceux de réexpédition à la Bibliothèque. Autrefois nos envois étaient francs de port jusqu'à 2 kilos; maintenant tous nos paquets sont affranchis et remis au destinataire contre remboursement.

La décision dont nous venons de parler nous paraît avoir des conséquences qui sont en opposition flagrante avec l'intention manifestée par le législateur, lors de la fondation de la Bibliothèque nationale. La commission du Conseil des Etats ne déclarait-elle pas, dans son rapport du 4 décembre 1893, que les richesses de la future bibliothèque devaient, dans la mesure du possible, être mises à la portée de tous? Il serait à désirer que les autorités fédérales accordassent la franchise de port pour toutes les transactions de prêt de la Bibliothèque, car celle-ci n'est pas destinée aux seuls habitants de Berne, mais à tout le peuple suisse. Alors seulement seront justifiés les grands sacrifices que l'on a faits et fait encore en faveur de cette institution.

Nous avons été frappés à plusieurs reprises du manque de connaissances bibliographiques dont font preuve certains visiteurs de la Bibliothèque. Ils ne connaissent souvent que très superficiellement la littérature du sujet qu'ils veulent étudier ou les répertoires qui pourraient les instruire. Les ressources ne manquent pourtant pas dans la salle de lecture à ceux qui désirent s'orienter. Comme le personnel de la Bibliothèque ne peut fournir à chaque visiteur les explications, parfois bien longues, qui pourraient lui être nécessaires, on

a voulu du moins faciliter les recherches en donnant à chaque division une désignation spéciale et à chaque volume une côte. Ce système a le double avantage d'offrir des points de repaire au lecteur et de permettre au personnel de la Bibliothèque de remettre rapidement à leur rang les volumes déplacés. Un catalogue de la bibliothèque de la salle de lecture est à la disposition du public. Le tableau suivant, dans lequel chaque chiffre romain indique un rayon spécial, donne la division générale de la salle de lecture :

### **Tableau de la bibliothèque de la salle de lecture.**

- I. Dictionnaires, grammaires.
- II. Lexiques généraux, histoire des sciences, philosophie.
- III. Histoire de la littérature.
- IV. Histoire de l'art, théologie.
- V. Théologie (suite), biographie (générale).
- VI. Biographie (nationale et des différentes nations).
- VII. Sciences naturelles, mathématiques, géographie (généralités).
- VIII et IX. Histoire générale; histoire des différents états.
- X. Ethnographie, géographie, histoire de la Suisse; faune, flore de la Suisse.
- XI. Lexiques relatifs à la Suisse, biographies nationales.
- XII. Histoire de la Suisse.
- XIII et XIV. Droit (général).
- XV et XVI. Droit (suisse).
- XVII. Economie politique, administration (généralités).
- XVIII. Economie politique, administration (suisse).
- XIX et XX. Ethnographie, géographie et histoire des différents cantons.

Le public trouve en outre un certain nombre de répertoires bibliographiques, de catalogues, etc. dans la salle des journaux. Rappelons enfin que les renseignements sur tel ou tel sujet ne se trouvent pas toujours réunis dans des livres ou des brochures ad hoc, mais qu'il faut parfois aller les chercher dans les revues, les publications officielles, les rapports de sociétés, etc., où ils se trouvent éparpillés. Dorénavant on pourra aussi utiliser la collection de coupures de journaux de 1889 à 1903, que nous avons classées par matières. Notre public se compose avant tout d'étudiants de l'Université. Aussi la fréquentation de la Bibliothèque baisse-t-elle pendant les mois de juillet, d'août et de septembre, pour s'élever à son maximum d'octobre à mars. Il se pourrait donc que, par suite de l'établissement de l'Université sur le Grand Rempart, le nombre des personnes qui fréquentent la salle de lecture diminuât momentanément.

Les livres que nous expédions hors de Berne nous sont demandés surtout par des habitants de petites localités, où il n'existe point de bibliothèque.

La Bibliothèque a continué à s'enrichir d'une façon réjouissante. Ce qui frappe le plus dans cet accroissement, c'est qu'il est dû, comme par le passé, avant tout à des dons. Il nous est parvenu des envois de toutes les parties de la Suisse et même de l'étranger. C'est ainsi que M. Fitting, autrefois professeur à Bâle, aujourd'hui à Halle, qui, de passage à Berne, visita notre bibliothèque, nous a donné entre autres un grand nombre de vues suisses, très précieuses pour nous, un magnifique exemplaire de la collection des costumes suisses de Lamy et un album orné de nombreuses peintures. Nous ne pouvons indiquer tous les dons qui nous sont parvenus de Suisse. Qu'il nous suffise de mentionner les principaux envois. Notre collection de rapports de sociétés a été considérablement enrichie par MM. R. Brüderlin de Bâle et R. Heiniger-Ruef de Berthoud, celle d'ouvrages sur les sciences naturelles par

feu M. le Dr Wartmann de Saint-Gall, celle enfin de revues techniques par M. John Landry, architecte à Yverdon. Nous avons reçu des héritiers de M. A. de Fellenberg-Ziegler un grand nombre d'ouvrages agricoles, de M<sup>me</sup> Marcuard - de Gonzenbach des livres de feu l'ancien chancelier fédéral Auguste de Gonzenbach, de M. le secrétaire général Elie Ducommun beaucoup de rares pamphlets, de M. le colonel Repond une collection d'imprimés politiques fribourgeois, un envoi de M. le pasteur K. Rohr, etc. etc. Plusieurs particuliers et de nombreuses sociétés nous ont fait parvenir régulièrement des imprimés que nous n'eussions pu obtenir autrement et qui sont pour la Bibliothèque nationale des acquisitions inappréciables. Nous exprimons ici à tous les donateurs (v. annexe III) nos remerciements les plus sincères.

En fait d'achats importants nous n'avons à mentionner que celui de la bibliothèque rhétique de M. le prof. Hörrmann de Coire. L'Assemblée fédérale avait accordé à cet effet la somme de 8000 francs. Arrivés à la Bibliothèque nationale au commencement de 1902, les 1300 numéros dont se compose l'achat ont été triés et catalogués et forment, avec ce que nous possédions déjà en ouvrages de cette espèce, une collection presque complète de ce qui touche à la littérature et à la langue rhétique. Les lacunes pourront facilement être comblées par des échanges avec la bibliothèque de Coire, à laquelle nous céderons la centaine de manuscrits provenant de la collection Hörrmann.

L'administration de la Bibliothèque cherche à compléter la collection de revues et de périodiques, mais elle est fréquemment entravée dans son œuvre par les difficultés que cette entreprise suscite et les frais qu'elle occasionne.

Quant au catalogue manuscrit sur fiches, il présente encore quelques lacunes; c'est ainsi, par exemple, que les cartes, gravures, etc. n'ont pu jusqu'ici être enregistrées. On sait que cette partie du travail consacré au catalogue est la plus ardue,

et, pour être menée à bien, il faudrait qu'elle fût entreprise par un spécialiste.

La commission a décidé de passer à l'impression des titres de la division géographie, histoire, etc., travail qui sera précédé d'une revision totale de toute cette partie de la Bibliothèque.

Le bulletin bibliographique a été publié, pendant l'année écoulée, presque régulièrement, c'est-à-dire qu'il en a paru généralement un numéro par mois. Nous croyons avoir rendu ainsi service au public et à la librairie. Le bulletin, dont un registre clôt la publication annuelle, est toujours plus consulté par les lecteurs de la Bibliothèque. Grâce à lui nous sommes au courant des nouvelles publications et nous pouvons acquérir facilement beaucoup d'imprimés suisses dont un certain nombre ne sont pas dans le commerce. Nous lui devons aussi de recevoir gratuitement toujours plus de livres nouveaux.

L'élaboration du catalogue de mots-souches, sorte de table des matières, a marché de pair avec l'impression du catalogue et la publication du bulletin. Les titres seront collés dans des volumes ad hoc et mis à la disposition des lecteurs dans la salle de lecture.

Les premiers volumes du catalogue international des ouvrages relatifs aux sciences naturelles, que publie la Royal Society de Londres et pour lequel la Bibliothèque nationale s'est chargée de cataloguer tout ce qui se rapporte à la Suisse, ont paru en 1902. La bibliographie suisse n'y figure pas encore, parce que, pour plusieurs raisons, les premiers titres d'ouvrages suisses n'étaient prêts qu'à la fin de l'année écoulée. Quoique le bulletin bibliographique fournisse pour ce travail des données parfois très précieuses, la répartition scientifique des titres ne peut se faire néanmoins que très lentement, les prescriptions internationales qui doivent lui servir de norme étant assez compliquées.

Notre travail a été ralenti, à plusieurs reprises, par suite de maladies et du départ de quelques employés. M. André Langie, lic.-ès-lettres, qui faisait partie du personnel de la Bibliothèque depuis sa fondation et dont les connaissances étendues nous avaient rendu la collaboration si précieuse, nous quitta, à notre grand regret, à la fin de février 1902 et fut remplacé le 1<sup>er</sup> mai par M. Felice Gianini de Mosogno (Tessin).

Deux aides, M. Frédéric de Wyss et M<sup>me</sup> Fanny Vogelsang, quittèrent la Bibliothèque en septembre 1902. Dans l'un des cas l'on put, au moins provisoirement, pourvoir immédiatement au remplacement, tandis que la nomination d'un nouvel aide scientifique ne put avoir lieu dans l'année écoulée. Nos nouveaux collaborateurs doivent naturellement se mettre d'abord au courant de leur tâche et ne peuvent fournir, dès leur entrée à la Bibliothèque, la somme de travail de leurs prédecesseurs, attachés à la Bibliothèque depuis de longues années. Nous avons dû, en conséquence, nous borner aux affaires courantes et renvoyer à une époque ultérieure les travaux qui demandent beaucoup de temps.

La commission de la Bibliothèque, dont les membres sont les mêmes que l'année précédente et dont les attributions n'ont pas varié, a eu 14 séances; elle s'est occupée avant tout du contrôle de l'administration et de quelques questions relatives à l'organisation de la Bibliothèque nationale.

Le Département fédéral de l'Intérieur l'avait en effet chargée:

- 1<sup>o</sup> de préparer la révision de l'ordonnance du 15 janvier 1895 (ordonnance relative à la direction et à l'administration de la Bibliothèque nationale suisse);
- 2<sup>o</sup> (décision du 3 novembre) de rédiger un rapport au sujet d'une loi d'organisation pour la Bibliothèque nationale et de lui soumettre, éventuellement, un projet.

Les délibérations de la commission n'ayant abouti, en 1902, à aucune décision, nous aurons à en rendre compte dans notre prochain rapport.

Nos relations avec les autres bibliothèques furent, comme par le passé, des plus cordiales. Nous eûmes fréquemment l'occasion d'échanger avec elles nos doubles. Nous avons pu, en faisant des dons, soit de doubles, soit d'ouvrages qui ne rentraient pas dans le cadre de nos collections, fournir des livres à de petites sociétés et à des bibliothèques populaires; la Bibliothèque nationale est heureuse d'avoir pu, de cette manière aussi, se rendre utile à un public plus étendu.

Berne, le 7 juillet 1903.

Au nom de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse,

*Le Président:*

Prof. Dr J. H. Graf.

*Le Secrétaire:*

Dr Jean Bernoulli, Bibliothécaire.